



Fondé en 1912

JOURNAL

N° 32 Vendredi  
17 Mars 1922

# FEUILLE D'AVIS DE COPPET

ET DES

Paraissant le **Lundi**, le **Mercredi** et le **Vendredi**

ENVIRONS

ABONNEMENTS : Pour la Suisse, 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr.; 3 mois, 2 fr. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> du mois. — Pour l'étranger, le port en sus. — Les abonnements sont payables d'avance. — ANNONCES : 15 cent. la ligne ou son espace; réclames, 40 cent.; annonces cantonales et suisses, 20 cent. la ligne ou son espace. Rabais sur ordres importants. — Régie des annonces: Annonces Suisses S. A., Lausanne, Annonces dans tous journaux aux prix originaux. — Pour tous les changements d'adresse: 20 cent. — REDACTION, ADMINISTRATION: Imprimerie Ed. CHAZ, Avenue Viollier, Nyon. Téléph. N° 53. — Bureau du « Journal de Rolle », Imprimerie Ed. KRIGER, Rolle.

## COPPET

**CHŒUR DU LÉMAN.** — Le public du cercle a fait un chaleureux accueil à la société du **Chœur du Léman**, samedi et dimanche derniers et la salle du Port était-elle pleine ces deux soirs-là. La partie musicale, la plus importante, a fait très plaisir, autant par le choix des chœurs que par leur exécution, qui est en progrès sensible; il a fallu bien travailler pour atteindre ce résultat, bien des soirs d'études et de patience. Deux chœurs ont plu particulièrement: « La cigale et la fourmi » et « Les Paysans » et le premier fut bissé. Ce qui, à côté de leur exécution, a enthousiasmé le public, dans ces deux chœurs, c'est que cette musique, ces paroles faisaient passer devant les yeux des auditeurs des tableaux vivants, des images et ne sait-on pas que, même pour l'homme fait, il y aura toujours, au fond de lui, un attrait irrésistible pour l'image. D'autres chants ont également plu, comme « la Prière du Rütli », qui de l'avis général, eût gagné à être entendue au Temple. Un chaleureux merci au **Chœur du Léman** pour ces beaux instants d'art musical qu'il nous a fait passer.

Quant aux comédies, bien enlevées, et aux diverses productions, elles ont eu un vif succès.

X.